Le 52me Anniversaire des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

MM. Luzy, conseiller de préfecture, représentant le Préfet ; le colonel Aymes, représentant le général commandant le premier corps d'armée ; Nicolle, député ; Des Rotours, député ; Coutel Charles, député ; Victor Degouy, président de l'Union départementale ; Thaune, consul de Belgique ; Wuillaume Maurice, vice-président d'honneur de la Société ; Guillaume Castelain, premier vice-président ; Henri Dupont, deuxième vice-président ; Albert Crombez, secrétaire général ; Jean Castelain, trésorier ; Scrive-Thiriez, conseiller d'arrondissement; Commandant Dubus, président de la Croix-Rouge ; Bernast, directeur du Cercle Berlioz ; M. Hardy, sous-directeur des P. T. T. ; Pellemeulle, directeur de la Symphonie Baggio ; Charpentier, ingénieur de la Société Industrielle ; MM. Gaétan Delaplanche, Achille Laude, Alphonse Viseur, Louis Rogie, Elie Dauschy, Georges Pasquescone, Philippe Pintelon, Jean-Baptiste Dubois, Jules Duclermortier, Paul Maes, Richard Stempuk, Louis Deleporte, Auguste Broyant, Octave Delannoy, administrateurs ; Mme Allard-Deleporte Marie, vice-secrétaire-trésorier ; les vice-présidents et et vice-trésoriers de sections : MM. Dufour Florimond, Lamérand Louis, Lefebvre Eugène, Desprez-Alavoine Emile, Evrard Charles, Vincent Léon, Réant Philéas, Lesaffre Auguste, Leclercq Victor, Poulain Auguste, Bourgeois Fernand, Pennel Edmond, Coutelier Adolphe, Girou Clément, Dentant Henri, Spriet Auguste, Desprez-Alavoine Emile, Docteur Loir Auguste, Deconinck Théophile, Mantel Edmond, Maréchal Paul, Voit Jean-Baptiste, Docteur Lahaise Henri, Poirier Edmand, Dossche Paul, Legrand Emile, Legrand Maurice, Vilquin Alfred, Lemaire Louis.

A l'heure des toasts, M. CREPY-SAINT-LEGER rappelle que c'est en 1909, il y a 20 ans, qu'il fut nommé président de la Société des Sauveteurs, actuellement une des plus belles de la région du Nord. Il dit les grandes satisfactions qu'il éprouva depuis vingt ans, porta un toast au Président de la République, au Roi de Belgique, au Préfet du Nord, représenté par M. Luzy, conseiller de préfecture ; au général Lacapelle, représenté par le colonel Aymes ; aux autres personnalités présentes, dont M. Bernast, directeur du Cercle Berlioz et MM. Castelain, Desprez ; M. Crépy-Saint-Léger termine en levant son verre à la prospérité de la Société.

D'autres discours sont ensuite prononcés par M. MARECHAL, conseiller général, qui recommande la tombola de la police ; par M. NICOLLE, député du Nord, qui parle des bienfaits de la Mutualité, vante l'héroïsme des Sauveteurs du Nord ; par M. V. DEGOUY, président de l'U. D. des Sociétés de Secours Mutuels du Nord, qui vante les bienfaits de la Mutualité, en dehors de toute politique ou de religion.

M. LUZY, conseiller de préfecture, souligne la belle union qui existe entre les membres de la Société des Sauveteurs du Nord : « Conservez-lui, dit-il, ce bel idéal. L'Administration préfectorale sera heureuse d'accueillir vos justes desiderata. Je lève mon verre à votre Société ».

Un concert artistique eut lieu, à 17 h. 30, en la salle de la Société Industrielle. On y applaudit tour à tour la Symphonie Baggio, sous la direction de M. Pellemeulle ; Mme Danielle, soprano ; M. Lonis Leclercq, diseur à vpix ; M. A. Vienne, charmant ténor ; M. L. Delmulis, second baryton à l'Opéra de Lille ; « Les Ters-Clerc », duettistes militaires ; « Les 4 Sicos », acrobates équilibristes ; Mme Gaby D'Avril, cantatrice ; M. Thurno's, comique bouffe ; « La Troupe des 7 Six », acrobates de l'Empire et un agréable vaudeville-bouffe : « Isolons-nous, Gustave », de Mouézy-Léon, qui mit la salle en joie.

Entre les deux parties du programme, on procéda à la distribution des récompenses et M. Crépy-Saint-Léger prononça un discours.

M. Crépy-Saint-Léger rappela d'abord que présidait la vingtième fois qu'il présidait à Lille les assises de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais et remercia toutes les autorités présentes, de même que les donateurs.

Il constata la progression de la Société, rendit compte des décès survenu au cours de l'année.

M. Crépy-Saint-Léger exalta ensuite les actes de dévouement qui allaient être récompensés. « La leçon morale qui s'en dégage, dit-il, se résume en deux mots : devoir et dévouement. C'est là la pensée maîtresse de notre société, qui met en pratique les idées de solidarité et d'humanité ».

Le Palmarès

Les récompenses suivantes furent attribuées :

Grand diplôme d'honneur pour dévouement. — MM. Thiébaut Paul, de Lille, plaquette offerte par M. Bergerot, député ; Hisbergues Pierre, de Lens, plaquette offerte par M. Degouy Victor, président de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels.

Médaille d'or pour dévouement à la Société. — Doossche Paul, de Valenciennes, médaille offerte par M. Lucien Crépy, président ; Leclercq Victor, de Comines, médaille offerte par M. Guillaume Castelain, vice-président ; Dujardin Louis, de Tourcoing, médaille offerte par M. Henri Dupont, vice-président ; Thiers Raymond, de Lille, médaille offerte par M. Scrive-Thiriez, conseiller d'arrondissement.

Médaille de vermeil pour acte de courage. — M. Minet Edmond, d'Allennes-les-Marais, médaille offerte par la ville de Boulogne.

Médaille d'argent pour actes de courage. — MM. Colom Julien, de Merville, médaille offerte par M. le préfet du Nord ; Colmant Camille, de Tourcoing, médaille offerte par M. Albert Crombez, secrétaire général ; Deleporte Ernest, de Paris, médaille offerte par M. Ch. Cpotel, député ; Leteller Alfred, de Roubaix, médaille offerte par M. Jean Castelain, trésorier ; Mathé François, de Lens, médaille offerte par M. Bersez, sénateur ; Montagne Olivier, de Tourcoing, médaille offerte par la ville de Roubaix ; Sieuw Hector, de Tourcoing, médaille offerte par M. Heyez, sénateur.

Médaille d'argent pour dévouement à la Société. — MM. Castelain Jean de Lille, médaille offerte par la ville de Lille ; Duclercmontier Jules, de Lille, médaille offerte par M. Louis Rogié, administrateur ; Dentant Henri, de Dunkerque, médaille offerte par la ville de Valenciennes ; Voit Jean-Baptiste, de Tourcoing, médaille offerte par la ville de Tourcoing ; Bauduin Alphonse, de Lens, médaille offerte par la ville de Douai ; Liénart Ernest, de Dunkerque, médaille offerte par la Société; Padie Jean-Baptiste, de Béthune, médaille offerte par la ville de Béthune.

Médaille de bronze pour actes de courage. — MM. Coutelier Adolphe, de Douai, médaille offerte par M. René Faure, député ; Legras Maurice, de Béthune, médaille offerte par M. Nicolle, député ; Banwens Ferdinand, de Lens, médaille offerte par M. Des Rotours, député ; Briot Clément, de Lille, médaille offerte par M. Debève, député ; Cambier Léonard, de Bruay-Thiers ; Delannoy Clément, de Lens ; Duquellenoc Albert, de Tourcoing ; Duquesnoy Augustin, de Béthune ; Dnrlez Charles, de Lens ; Duvet Georges, de Lille, médaille offerte par la ville de Dunkerque. — Médaille offerte par la Société : MM. Flévet Joseph, de Lens ; Galle Edmond, de Béthune ; Marchand Alfred, de Lens ; Tant Eugène, de Lens.

Médaille de bronze pour dévouement à la Société. — MM. Auten Désiré, de Lens, médaille offerte par la Société ; Danglot Fleury, de Douai, médaille offerte par la Société ; Dehon Noël, de Tourcoing, médaille offerte pa. la Société Industrielle du Nord de la France ; Heughebart Léon, de Solesmes, médaille offerte par la Société ; Heyden Daniel, de Dunkerque, médaille offerte par la Société; Seignel Aubert, de Lille, médaille offerte par la Société.

Rappel de médaille de bronze pour actes de courage. — M. Quint Charles, de Douai, médaille offerte par la Société.

Mention honorable pour acte de courage. — MM. Dumélie Raoul, de Dunkerque ; Lecouvez Maurice, de Douai ; Paguerre Daniel, de Dunkerque ; Pochard Léon, de Douai.

Mention honorable pour dévouement à la Société. — MM. Bailleux Edmond, de Douai ; Besancon Eugène, de Douai ; De la Celle de Chateaubourg François, de Lille ; Gosselin Raymond, de Tourcoing ; Porcher Eugène, de Douai ; Tytgat Marcel, de Dunkerque.

L'inauguration du Monument aux Morts d'Avesnes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après la messe, les assistants, les sociétés, allèrent en cortège fleurir le Monument, que bénit M. le doyen Inglart, puis ils se rendirent au cimetière déposer des gerbes de fleurs sur les tombes des soldats français et alliés.

La réception des autorités

La pluie tombe vers 11 h. 30, lorsque sur la place de l'Hôtel de Ville, devant le perron où ont pris place les membres du Conseil municipal, les sociétés viennent se grouper pour la réception des autorités. La musique militaire du 1er régiment de chasseurs à pied belges, les sociétés locales, d'ancienne combattants, de mutilés, de musique, de sport, les médaillés militaires, l'Union Chorale, les enfants des écoles, sont déjà réunis lorsque débouche, précédé de la musique du régiment, une compagnie du 1er R. I., encadrant le drapeau du 84e régiment d'infanterie, jadis caserné à Avesnes et dissous depuis la guerre.

Les têtes se découvrent devant le lambeau d'étoffe qui a groupé les espoirs et les énergies de la plupart des héros dont le sacrifice est commémoré en ce jour.

Peu après, la « Marseillaise » retentit pour l'arrivée des autorités civiles et militaires : MM. Loucheur, ministre du Travail ; le maréchal Franchet d'Espérey ; le général Oudry, représentant le ministre de la Guerre ; M. Langeron, préfet du Nord, etc.

Dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, M. Vinois, maire, entouré de ses adjoints, reçoit ensuite les personnalités, remercie le ministre de sa délicate attention de présider la cérémonie d'inauguration et présente les membres du Conseil municipal.

M. Loucheur exprime sa joie de se retrouver parmi les Avesnois et en leur nom il tient, dit-il, à exprimer sa gratitude au maréchal Franchet d'Espérey qui, spontanément, a accepté de venir à ces côtés magnifier le souvenir de ceux qu'il eut sous ses ordres en Orient.

A travers la ville, pavoisée aux couleurs françaises et belges, dont les rues sont hachées d'arcs de triomphe et de banderolles à la gloire des soldats disparus, les autorités se rendent ensuite, précédées de la musique militaire belge et, au milieu d'une escorte d'honneur, à l'Hôtel Hubert, où un banquet a été servi.

Le banquet

A la table d'honneur, aux côtés de M. Loucheur, ont pris place : MM. Vinois, maire ; le maréchal Franchet d'Espérey ; M. Langeron, préfet du Nord ; le général Oudry ; le colonel Williame, de l'armée belge ; MM. Daniel-Vincent, Davaine, Mahieu, sénateurs ; Carlier-Caffiéri, député ; Cheberry, sous-préfet ; Antoine Grard, conseiller général ; Fillion et Machebart, adjoints au maire ; le capitaine de Longuemar ; le colonel de La Gontrie ; le sous-intendant général Guillain ; le commandant Espinasse ; le colonel Sangnier ; MM. Leduc, Dbordain, Chevalier, Riche, conseillers d'arrondissement ; Jacob, président du tribunal ; Devoyad, receveur des finances ; Guilliain, président des Mutilés ; Gautier, président des Anciens Combattants ; Albert Leconte, secrétaire particulier du ministre ; le docteur Chevalier ; l'abbé Inglart ; Bailly, chef de cabinet du préfet ; Marlage, vice-président de la chambre de commerce ; le sculpteur Vannier ; MM. Dorlhac, substitut du procureur de la République, etc., etc.

Dans la salle, on remarque de nombreuses personnalités civiles, militaires, de la magistrature.

A l'heure des toasts, M. LANGERON, préfet, prit la parole, vantant la ténacité des enfants du Nord ; il rendit hommage à M. Loucheur et au maréchal Franchet d'Espérey, qui personnifie l'armée française ; à l'armée belge, représentée par M. Williame.

M. VINOIS, maire, leva son verre aux autorités qui, par leur présence, ont honoré la ville d'Avesnes ; au grand administrateur qu'est M. Langeron ; aux représentants des armées alliées ; à MM. Daniel-Vincent et Loucheur, dont il loue les œuvres sociales.

M. DANIEL-VINCENT vante les mérites des soldats de la Grande Guerre, la leçon qu'ils ont donnée, « c'est, dit-il, pour éviter le retour de la guerre qu'il faut garantir la paix. »

M. LOUCHEUR rappelle ensuite l'action en Orient du maréchal Franchet d'Esperey ; il associe à son nom celui du représentant de la Belgique, dont l'amitié fait la force de la France.

L'inauguration

A 15 heures, sociétés et officiels sont devant le monument. La cérémonie est grandiose et émouvante à la fois. Autour du monument les drapeaux des sociétés de mutilés et d'anciens combattants forment une haie d'honneur. Une sonnerie de clairons... le voile qui masquait la pierre tombe. Apparaît la Victoire, qui semble de ses ailes vouloir protéger le poilu au masque énergique. L'œuvre est sobre, mais pleine d'élan et de vie.

Au milieu d'un silence impressionnant, c'est l'appel des nome des 125 soldats morts pour la France. Devant la foule pieusement recueillie, devant les parents des héros, M. Gautier, président du Comité d'érection, remet eneuite le monument à la ville d'Avesnes qui « pourra, dit-il, s'inspirer des leçons d'énergie, de noblesse, de confiance, inscrites ici. »

M. VINOIS, maire, prend en nom de ses collègues possession du monument.

En termes ardents, émue aussi, il célèbre les vertus héroïques de ces soldats à qui il apporte l'hommage du culte, de l'admiration et de la gratitude des Avesnois.

Le colonel WILLAME, au nom du ministre de la Défense Nationale belge, apporte aux soldats d'Avesnes le salut de leurs frères d'armes de Belgique. Il rappelle les actions héroïques du 84e R.I. au début de la guerre, près de Dinant, « de braves Français qui ont tout donné opur la Patrie ».

M. DANIEL-VINCENT prend ensuite la parole au nom de ses collègues du Sénat et de la Chambre. Il glorifie les vertus des héros. Ils ont montré la qualités qui font la force du peuple français. « Leur souvenir, dit-il, restera éternel ».

Le maréchal FRANCHET D'ESPEREY a eu sous ses ordres « les gars de la Thiérache » : il a pu apprécier leur courage et il tient à le rappeler. « Le peuple qui veut rester libre, dit-il, doit rester fort ; le sacrifice des morts exige la concorde chez tous les Français ».

M. DANIEL-VINCENT, à son tour, vient, au nom du gouvernement, honorer le culte des morts glorieux d'Avesnes, réservistes, territoriaux, dont le sacrifice a permis de délivrer le Nord.

Les traces de la guerre s'effacent, mais il reste d'importants problèmes internationaux à résoudre.

« Voici, dit-il, venu le moment où gouvernement et Parlement doivent prendre des décisions graves qui, pendant de longues années, dominseront la vie du pays. Si, dans les discussions qui se sont poursuivies depuis plusieurs mois, la France n'a pas obtenu tout ce qu'elle eût pu espérer d'une stricte justice, il semble, du moins, que les peuples commencent à la mieux comprendre. Elle s'est toujonrs montrée modérée dans ses revendications et cependant c'est sur son territoire que la guerre a surtout été portée. Et n'a-t-elle pas eu, hélas le plus grand nombre de morts à déplorer ?

» Les bases de la liquidation financière de la guerre telles qu'elles sont envisagées aujourd'hui constituent pour notre pays et pour ses alliés, un règlement acceptable. Elles nous assurent les sécurités nécessaires. »

A ceux qui ont connu les malheurs de la guerre, la tâche qui s'impose est de « tout faire pour empêcher dans l'avenir des guerres nouvelles. En souvenir des héros, soyons les ardents apôtres de cette œuvre de paix et de fraternité. »

La « Marseillaise », puis la « Brabançonne » éclatent. Lentement, la foule passe et s'incline devant le monument.

Le cortège des sociétés se reforme, défile dans les rues pavoisées et devant la mairie.

Sur la place Anbry, le monument aux morts témoignera aux générations à venir du sacrifice des cent vingt-cinq gars d'Avesnes.

L. BAJEUX.

L'atterrissage de l'"Oiseau Jaune" au Bourget

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Questionné au sujet de la présence du jeune Américain à bord, Assolant a poursuivi : C'est dix minutes après l'envoi que nous le vîmes émerger du fond de la carlingue. Au départ d'Old Orchard, je m'étais bien aperçu de quelque chose d'insolite, mais je parvins quand même à m'envoler normalement.

Pourtant, Assolant dit encore : « J'ai piloté pendant 23 heures sur 27. Pendant le temps de repos que j'ai pris, et un temps de repos m'était nécessaire pour calmer mes nerfs, c'est Lefèvre qui a piloté « L'Oiseau Jaune ». L'atterrissage en Espagne a été décidé après deux heures de recherches pour trouver un endroit convenable. L'essence s'épuisait rapidement. Nous avons été charmés de l'accueil de nos amis espagnols (sur toutes les parties de « L'Oiseau Jaune » ont été inscrites d'innombrables signatures, des peintures à l'effigie du roi Alphonse, des réclames d'apéritifs espagnols, etc.). Le gouverneur civil de Santander s'est mis entièrement à notre disposition.

L'arrivée au terme du voyage

« L'Oiseau Jaune », venant de Mimizan, a atterri à Cazaux à 17 h. 05 ; de là, il a pris son vol pour le Bourget à 17 heures 50.

Enfin, à 20 h. 47, l'avion canari est arrivé au-dessus du Bourget, l'aérodrome du Bourget et s'est posé sur le terrain d'atterrissage au milieu d'une ovation formidable. M. Laurent Eynac, ministre de l'Air, arrivé à 20 h. 15, fit aux aviateurs une réception officielle dans un des hangars.

Les remerciements de M. Doumergue à M. Hoover

Le Président de la République vient d'adresser le message suivant au Président Hoover, en réponse au message de félicitations qu'il a reçu à l'occasion du raid d'Assolant, Lefèvre et Lotti : « M. Norman Armour me remet votre message et je m'empresse de vous remercier des sentiments que vous y exprimez et qui iront droit au cœur du Peuple Français. Je transmets vos chaleureuses félicitations aux aviateurs qui, suivant l'exemple de votre grand Lindbergh, viennent d'établir un lien de plus entre deux pays. — Gaston DOUMERGUE ».

A la mémoire de Guilbaud et de ses compagnons

S'est déroulée à Caudebec-en-Caux, une cérémonie à la mémoire de l'aviateur Guilbaud et de ses compagnons, partis il y a exactement un an, de Candebec-en-Caux, pour se rendre au secours de l'équipage de l'« Italia », perdu sur la banquise.

POUR LA TROISIEME FOIS MISS ELDER VA SE MARIER

Mrs Ruth Elder, deux fois divorcée, qui tenta, en octobre 1927, en compagnie de l'aviateur George Haldeman, la traversée de l'Atlantique, va se marier prochainement avec M. Jack Pino, fils d'un fabricant de vêtements sur mesures de la capitale du Michigan.

Sunlight Savon

(VOIR ANNONCE EN DERNIERE PAGE)

La campagne électorale ensanglantée de Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Il faut parler »

M. Richard, juge d'instruction, se transporta d'abord au domicile de M. Joncquet. Interrogé, l'entrepreneur refusa de donner le nom de celui qui conduisait son camion dans la nuit de samedi à dimanche.

Devant le refus de M. Joncquet, de fournir les renseignements nécessaires à l'enquête, le magistrat déclara à l'entrepreneur qu'il se trouvait dans l'obligation de l'inculper de complicité et, par conséquent, de le mettre en état d'arrestation.

Devant cette lourde responsabilité, M. Joncquet avoua que son véhicule avait été piloté par le chauffeur Georges Dewynck, 29 ans, demeurant rue Adolphe, 33, à Lille. Celui-ci ne travaille pas pour le compte de M. Joncquet, mais il avait été spécialement embauché pour conduire le camion 1784 D 3, toute la nuit.

Le deuxième

Chez M. Louis Wattine, à Roubaix, les magistrats eurent moins de difficultés pour appprendre que la limousine 40 D. 21 était conduite par Paul Wattine, 23 ans, inudstriel, 39, rue du Grand Chemin, à Roubaix.

Devant le juge

MM. Paul Wattine et Georges Dewynck furent convoqués hier après-midi, dans le cabinet de M. Richard, juge d'instruction.

Les deux inculpés se rendirent au Parquet en compagnie de Me Jean Bataille, avocat et le M. Thérault, des Jeunesses Patriotes, qui, samedi soir commandait les patrouilles de ce groupement.

Les deux inculpés ont relaté l'accident à leur façon prétendant qu'ils n'avaient pas aperçu la victime.

Devant ces déclarations M. Richard, a maintenu MM. Wattine et Dewynck en état d'arrestation pour homicide involontaire et délit de fuite.

Deux rescapés

Un wattman du car V, M. Trédez, qui pilotait son tramway passait à l'angle de la rue de l'Est et de la rue de Bavay ,vit venir sur lui à toute allure le camion écraseur que son conducteur s'enfuyant vers Lille, faillit jeter sur le tramway, après avoir manqué d'écraser deux personnes qui ne durent qu'à la fuite de ne pas avoir le sort du malheureux Dillies.

Cette nouvelle déposition n'est guère en faveur des automobilistes écraseurs. G. D.

Les Funérailles mercredi

Le Bureau de la Section lilloise du Parti Socialiste a décidé de prendre en charge les funérailles. Elles se dérouleront donc aux frais du Parti socialiste.

Le convoi se formera rue du Long-Pot, cour Fache, 31, mercredi à 15 h. 30. Le départ s'effectuera à 16 heures précises.

Un appel du Parti Socialiste

La C. A. de la Section lilloise du Parti Socialiste demande aux membres du Parti qui pourront se rendre libres, de prendre part en nombre aux funérailles.

Le comité des sections des huit cantons lance la même convocation aux sections de l'agglomération.

La C. A. de la Section lilloise invite enfin les sections de la Fédération à se faire représenter par des délégations avec drapeaux.

Le deuil du Prolétariat

Hier matin, dès la première heure, la coopérative l'Union de Lille, a arboré son large drapeau rouge en berne. Les sièges de Comité de quartiers du Parti socialiste avaient, de la même façon, marqué le deuil. Dans les rues ouvrières, des drapeaux rouges flottaient, pareillement crevés de crêpe.

La politique régionale

Election d'un conseiller général dans le canton de Béthune

Inscrits : 12.786. — Votants : 9.223. — Suffrages exprimés : 9.168.

RÉPUBLICAIN DE CONCENTRATION

M. le docteur Thilliez ..... 4.528 voix

PARTIS RADICAL, RADICAL-SOCIALISTE ET SOCIALISTE INDÉPENDANT

M. Léon Bauduin ..... 975 voix

PARTI SOCIALISTE

M. Ed. Vignon ..... 2.644 voix

PARTI COMMUNISTE

M. Caron ..... 996 voix

IL Y A BALLOTTAGE

En 1922, M. Alexandre Moret, républicain socialiste indépendant, avait été réélu au second tour par 3.649 voix contre 2,746 à M. Hermary, avocat, républicain national, et 2.423 à M. Duport, communiste.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 17 Juin 1929

Soleil : Lever à 3 h. 48 ; coucher à 19 h. 55.
Lune : Lever à 15 h. 26 ; coucher à 1 h. 16.
Aujourd'hui : St-Avit. — Demain : St-Florent.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 16 juin ; Baromètre : 763 mm. — Thermomètre : Froide 14° 9 ; Minima : 14°, atteint à 5 heures le matin ; Maxima : 21° 4, atteint à 16 heures la veille.

Etat hygrométrique : 65 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 0 mm. 5 ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : Modérée ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du ciel : Couvert.

Temps probable pour lundi : Assez beau, quelques nuages.

DEUIL. — Hier, à Liévin, eurent lieu les funérailles solennelles de M. Jules Bédart, maire de Liévin, conseiller général de Lens-Est.

Plus de 10.000 personnes appartenant à la population liévinoise, aux syndicats, parti socialiste, caisses de secours et administration de bienfaisance de la région assistèrent aux obsèques.

Au cimetière, des discours furent prononcés par MM. Goulet, adjoint au maire de Liévin, au nom de la population; Gossart, président de la Caisse de Secours du personnel des mines de Liévin; Raoul Evrard, au nom de la Fédération socialiste du Pas-de-Calais; Canns, président du Conseil général, et Maes, député-maire de Lens, secrétaire général du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LA FÊTE CIVIQUE de la Jeunesse et des Ecoles

Au cours d'une assemblée générale de la Fédération des Amicales laïques, M. Gaston Duburcq, qui en est le distingué président et l'ardent animateur, émit l'idée d'une fête civique de la jeunesse et des écoles.

Il en exposa, avec sa fougue persuasive, les grandes lignes et, aussitôt le projet prenait corps. Il était présenté de si agréable façon que les difficultés n'apparaissaient guère : il n'y avait qu'à vouloir !

D'enthousiasme le projet fut adopté, avec, bien entendu, tout ce qu'il comportait de travail et de bonne volonté pour la mise au point.

Rien ne coûte quand on a la foi !

Et c'est ainsi que la date du 16 juin était choisie pour cette manifestation de puissance, cette affirmation de puissance, cette affirmation tout à fait émouvante d'une œuvre qui peut, à bon droit, ainsi qu'on l'a proclamé si souvent au cours de cette journée, être citée en exemple.

Les préparatifs avaient été soignés. Oriflammes joyeuses et drapeaux frissonnants, ornaient la rue de la Gare, et l'Hôtel de Ville. Ce tracé à l'ambition, fort légitime, de représenter comme l'âme de Roubaix. C'est la large voie des cortèges. C'est l'Avenue où les fanfares en fête éclatent et appellent, tout au long des vastes et larges trottoirs, ceux qui entendent ne pas demeurer indifférents aux manifestations diverses.

Une fois encore, on l'espérait, un défilé véhément et fier devait fouler le pavé es artères conduisant au monument aux morts. Mais la pluie, une pluie diluvienne, dispersait les gentils enfants des écoles, massés rue de la Gare, et modifiait sensiblement le programme de la journée.

ET CEPENDANT !

Et cependant, alors que les maîtresses et maîtres, conduisaient les petits dont ils avaient la garde, dans la vaste salle de la rue de l'Hospice, animée étrangement de cette charmante et fraîche invasion, au sièges des Amicales, rue d'Alsace, un cortège s'organisait.

Bravant le mauvais temps, entraîné par la clique de la Fédération, dont c'étaient les débuts, l'Harmonie du Moulin, qui en a vu d'autres, il se répandait sur la chaussée où des paquets de pluie s'abattaient, poussés par un vent furieux.

La clique, tambours et clairons, les fifres, les groupes de préparation militaire, les dirigeants de la Fédération : MM. Duburcq, Richard Lejeune, Scouffair, Vanhecke, Hey ; Mlles Lamère, Beussart ; MM. Ilespel, vice-président de la Caisses des écoles ; des délégations de Wattrelos, de Croix : M. Doreulot, inspecteur primaire, les présidentes et présidents d'amicales et les délégations, autour de leur fanion, les délégués cantonaux et de nombreux amis se dirigeaient, impassibles sous l'averse vers la salle des Fêtes, où eut lieu, à l'abri, la manifestation de la matinée.

MM. Lebas, maire ; De Brabander, Dupré, Wattremez, Sory, Thérin, Verbeurgt, adjoints et de nombreux conseillers municipaux, arrivent à leur tour dans la vaste nef, où les enfants sont massés et font un gentil vacarme. Que d'enfants ! Et quel beau spectacle !

Voici MM. Georges Selliez, président de la Fédération du Nord ; Leroy, Préfet des Pyrénées-Orientales, représentant M. Langeron, préfet du Nord, empêché ; Châtelet, recteur de l'Université ; Da Costa, inspecteur d'Académie, etc..., etc...

L'Harmonie du Moulin joue un pas redoublé : « Salut au Président» de Champel, puis après la clique et les fifres se sont fait copieusement applaudir.

Ils sont là 100 exécutants, dans leur neuf uniforme. Il y a de grands tambours et de petits tapins, enfantelets de la caisse et des fifres pas plus haut que ça !

Eh ! bien, ça va ! Ça va même très bien. L'on peut complimenter MM. Chevalier, tambour-major, Coquelet, chef des clairons ; Lecomte Edouard, chef des tambours ; Lecomte Gustave chef des fifres. Ils ont fait de bons élèves qu'on applaudit à tout rompre.

UNE CANTATE

A quelque chose malheur est bon, M. Izoré ne nous démentira pas qui a fait exécuter, au milieu d'un véritable enthousiasme, une cantate exquise, « Comme l'Alouette » par un vaste et ample chœur d'enfants.

Combien cette exécution gagne à être chantée à l'intérieur ! Ce fut d'une intense émotion que de savourer l'éclat de ces voix d'enfants, s'évertuant à être parfaites.

RÉCEPTION A LA MAIRIE

M. Gaston Duburcq traça ensuite le programme modifié par le mauvais temps. Il donna rendez-vous à tous, à la Mairie, où l'on se rendit en cortège, pendant que les enfants des écoles recevaient des gâteaux.

C'est dans la salle des délibérations du Conseil municipal, que l'Administration reçut les personnalités officielles et les amicalistes.

M. Gaston Duburcq, en cette journée qui affirme l'épanouissement et la puissance de l'organisation, apporte au maire et à ses collaborateurs le salut affectueux des amicalistes. Il les remercie de l'aide accordée pour doter la Fédération d'une clique qui a l'ambition non seulement d'entraîner les Amicales de Roubaix, mais d'aller dans la région et le département faire œuvre de propagande, sonnant le rappel des éléments actifs et secouant les indécis.

DISCOURS DU MAIRE

« C'est avec joie que le Conseil municipal vous reçoit vous, et les forces laïques de Roubaix dans sa salle de délibérations.

» Ce jour marque un progrès important de vos associations et je vous complimente d'avoir su le préparer.

» Nous avons voulu vous aider ans l'œuvre nécessaire que vous entreprenez et l'appel que vous avez adressé à notre aide morale et matérielle, n'est pas resté sans écho.

» Vous avez mis debout une clique admirable que plusieurs milliers de personnes ont acclamée. Vous avez su tirer le meilleur parti de tous les moyens mis à votre disposition. Vous avez su obtenir le maximum de résultats. Votre œuvre globale peut être citée en exemple.

» C'est de grand cœur que je vous fais une nette réponse, sûr d'interpréter les sentiments du Conseil municipal : la subvention que nous donnons à toutes les sociétés musicales et chorales vois est accordée.

» Ce que vous avez fait mérite notre confiance continuez et persévérez pour le développement des forces laïques roubaisiennes et des forces laïques françaises »

Après que M. Duburcq eut remercié M. G. Selliez, le véritable animateur de la Fédération du Nord, en même temps que le généreux mécène, M. le Maire de Roubaix, remercia MM. Leroy, préfet des Pyrénées-Oorientales, remplaçant M. le préfet du Nord ; Châtelet, recteur de l'Université ; Da Costa, inspecteur d'Académie, qui, par leur présence ont tenu à marquer les sentiments qui les anime envers l'école laïque.

LE BANQUET

A 13 heures, salle Pierre-de-Roubaix, à l'Hôtel de Ville, un banquet réunissait tous les amis des écoles publiques.

Il était présidé par M. Lebas, maire, ayant à ses côtés : MM. Duburcq, Leroy, préfet des Pyrénées-Orientales ; Châtelet, recteur d'Académie ; Da Costa, inspecteur d'Académie ; Dupré, Verbeurgt, Sory, De Brabander, adjoints ; M. et Mme Selliez, Mme Dupré, etc..., etc...

A l'heure des discours, M. G. Duburcq, Président de la Fédération des Amicales, salue ses invités : MM. Leroy, Châtelet, Da Costa, le Maire, l'administration municipale.

Il complimente M. Lebas de la magnifique école en plein air, pensée généreuse entre toutes. De la création de l'Institut Turgot.

Il fait ensuite l'apologie de l'œuvre fédérale, postscolaire, colonie de vacances, université populaire, éducation physique, mutualité et placement, réalisée par la Fédération des Amicales.

L'école laïque, dit-il, est le point de neutralité où les bonnes volontés peuvent se rencontrer. Défendre l'école est ne pas faire œuvre de politique et nous estimons que s'il n'y a qu'une armée nationale, il ne devrait y avoir qu'une seule école nationale.

M. Duburcq félicite ensuite ses collaborateurs, il remercie ses invités et, au milieu des applaudissements, il remet à M. J.-B. Lebas, maire de Roubaix, la grande médaille plaquette de la Ligue de l'Enseignement.

Très ému de cette marque de sympathie, M. Lebas, remercie de tout cœur de l'hommage qui vient de lui être fait.

» Je continuerai, dit-il, avec mes amis du Conseil municipal ce que nous avons fait jusqu'à ce jour, car j'estime qu'il n'y a pas de question plus importante à nos yeux dans un régime démocratique que celle du développement de l'école publique.

» Avec éloquence, le Maire de Roubaix énumère les mérites de la Fédération des Amicales laïques et des hommes qui la dirigent.

» Un de vos grands mérites est d'attirer à vous des milliers de cœur et d'intelligence. Nous trouvons en vous la grande force qui nous permet de réaliser notre programme scolaire. Cela est indispensable à une municipalité ouvrière. Pous réussir, dans les œuvres que vous avez si bienvaillamment rappelées, il nous fallait votre collaboration active, passionnée, intelligente.

» Nous n'igorons pas que le programme scolaire se traduira par des dépenses considérables. Nous ne reculerons pas devant cet effort. »

Rappelant l'intervention d'un parlementaire du Nord, demandant l'abrogation de toutes les lois de laïcité, M. Lebas déclare que cette intervention ouvre les yeux à bien des incrédules qui s'aperçoivent, aujourd'hui, que non seulement l'école publique doit être protégée, mais qu'elle doit être défendue.

M. Châtelet associe à ses remerciements de la réception qui lui a été faite, ceux de M. Da Costa.

« Les Amicales sont le point de départ et l'aboutissement de l'Ecole. Elles forment les cadres de protection de la République et du pays. Elles concourent à l'éducation physique, intellectuelle, artistique, et morale qui prépare pour demain, des citoyens animés d'un esprit de tolérance et d'humanité ! Il rappelle l'éducation nationale des enfants du peuple, instruits guidés et dirigés par l'Etat jusqu'à leur majorité ».

M. Leroy, préfet des Pyrénées-Orientales, après avoir excusé M. Langeron, retenu à une manifestation à Avesnes exprime la sympathie et la sollicitude des pouvoirs publics envers les Amicalistes.

Il brosse un éloge de M. Duburcq ; il s'incline devant les maîtres et maîtresses dans leur tâche difficile et sacrée de former la jeunesse. Puis, avec une pointe d'émotion, évoquant son prochain départ pour les Pyrénées-Orientales, il déclare : La meilleure récompense qu'un enfant du Nord puisse emporter est de savoir qu'il laisse dans le département où se sont écoulées 22 années de sa vie des compatriotes avec lesquels il partage sympathie et affection. »

AU PARC CATTEAU

L'après-midi ayant été meilleure, les festivités prévues se sont déroulées au square Pierre-Catteau.

La fête artistique avec le concours de la Fanfare Dalaître, de l'Orphéon, l'Union des Travailleurs, et des sections féminines et masculines de la Fédération des Amicales laïques a obtenu un brillant succès. E. B.

LA MAISON DES « 100.000-CHEMISES de PARIS » fabriquant toute sa lingerie vous offre des avantages nombreux de prix et qualité. SUCCURSALE de LILLE : 79, rue Nationale.

UNE CAMIONNETTE CULBUTE UN SIDE-CAR

Dimanche soir, vers 20 heures, une camionnette, conduite par M. Hubert Baert, 49 ans, demeurant 140, rue de la Gare, à Croix, au service de Mlle Emblance, établissement de maçonnerie, rue de Lille, 25, venait de Croix, lorsque, arrivant au lieudit « le Pont de Croix », elle tamponna un side-car conduit par M. Célestin Crombez, 40 ans, demeurant à Wasquehal, cité de la Renaissance, 7. Dans ce dernier véhicule, qui venait de Flers en suivant la rue Jean-Jaurès, se trouvait la femme du conducteur, née Marie Parent. Tous deux ont été blessés ; le mari au bras droit, et la femme au bras gauche. Le side-car est hors d'usage.

Comme le conducteur de la camionnette paraissait pris de boisson, sa responsabilité pourrait être engagée. — La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

M. ROUSSEAU, CHEF DE LA SURETE

M. Rousseau, commissaire de police du 2e arrondissement, vient d'être nommé